



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

organisation

Question écrite n° 6045

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes exprimées par l'Union des corporations des patrons coiffeurs et coiffeuses de la Moselle quant à la crise que connaît le syndicalisme en France. Elle préconise donc la possibilité de proposer des remises aux adhérents des syndicats pour les services mis en place par le syndicalisme (centres de gestion, mutuelles professionnelles, sociétés de caution...) en évitant que ces tarifs préférentiels tombent sous le coût des infractions à l'ordonnance de 1986 au titre de la discrimination économique entre ressortissants. Il souhaiterait connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6045

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3903